

PIG Post-Inondations

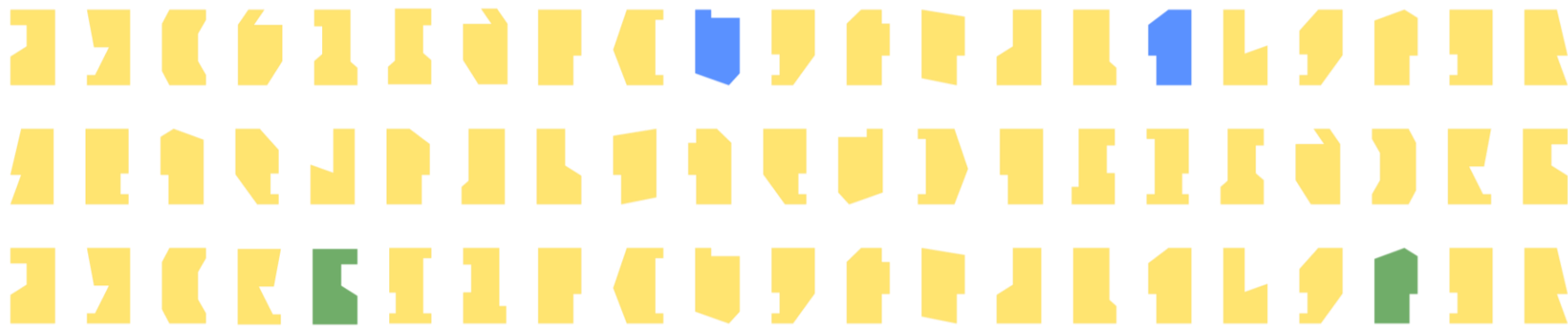
DDTM Pas-de-Calais



Comité de pilotage de lancement

05/09/2024

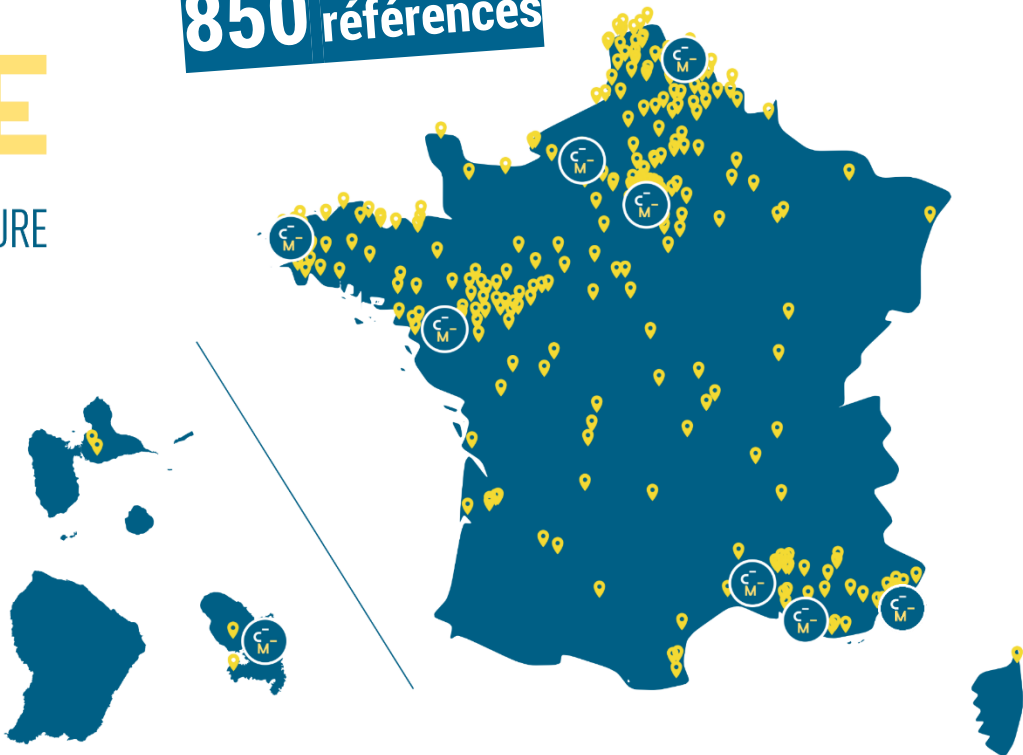
Présentation de Citémétrie



CITÉMÉTRIE

L'HABITAT SUR MESURE

Depuis **35 ans**, une mission:
**Faciliter l'accès
à un habitat
de qualité pour tous**



Une ambition quotidienne qui s'articule autour de la mise en œuvre des **engagements** suivants :

- Offrir et développer un service de qualité
- Imbriquer des savoir-faire multiples et complémentaires
- Valoriser l'expérience collective et individuelle
- Faire émerger les idées et promouvoir l'innovation

10

Implantations régionales

Collaborateurs ...

270

... Pour une présence au plus près des réalités du terrain

PRÉSENTATION DE CITÉMÉTRIE

Une expertise qui s'articule autour de **3** métiers ...

**Conseil
& études**



**Audits
& diagnostics**



Accompagnement

Assistance à Maitrise d'Ouvrage



... à destination de **4** publics

Particuliers



Copropriétés



Collectivités

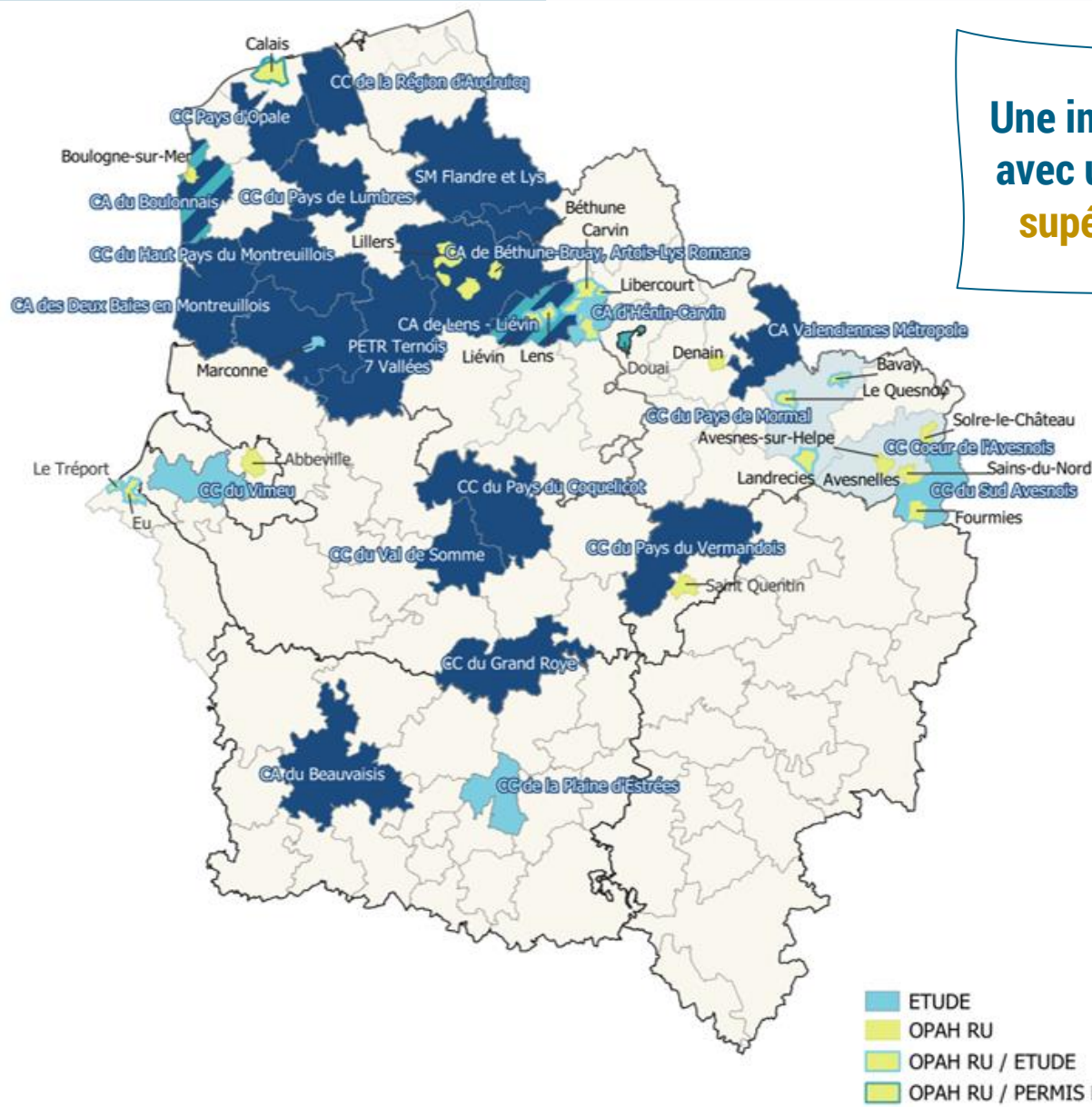


Bailleurs sociaux



L'ÉQUIPE LOCALE DÉDIÉE AU PIG

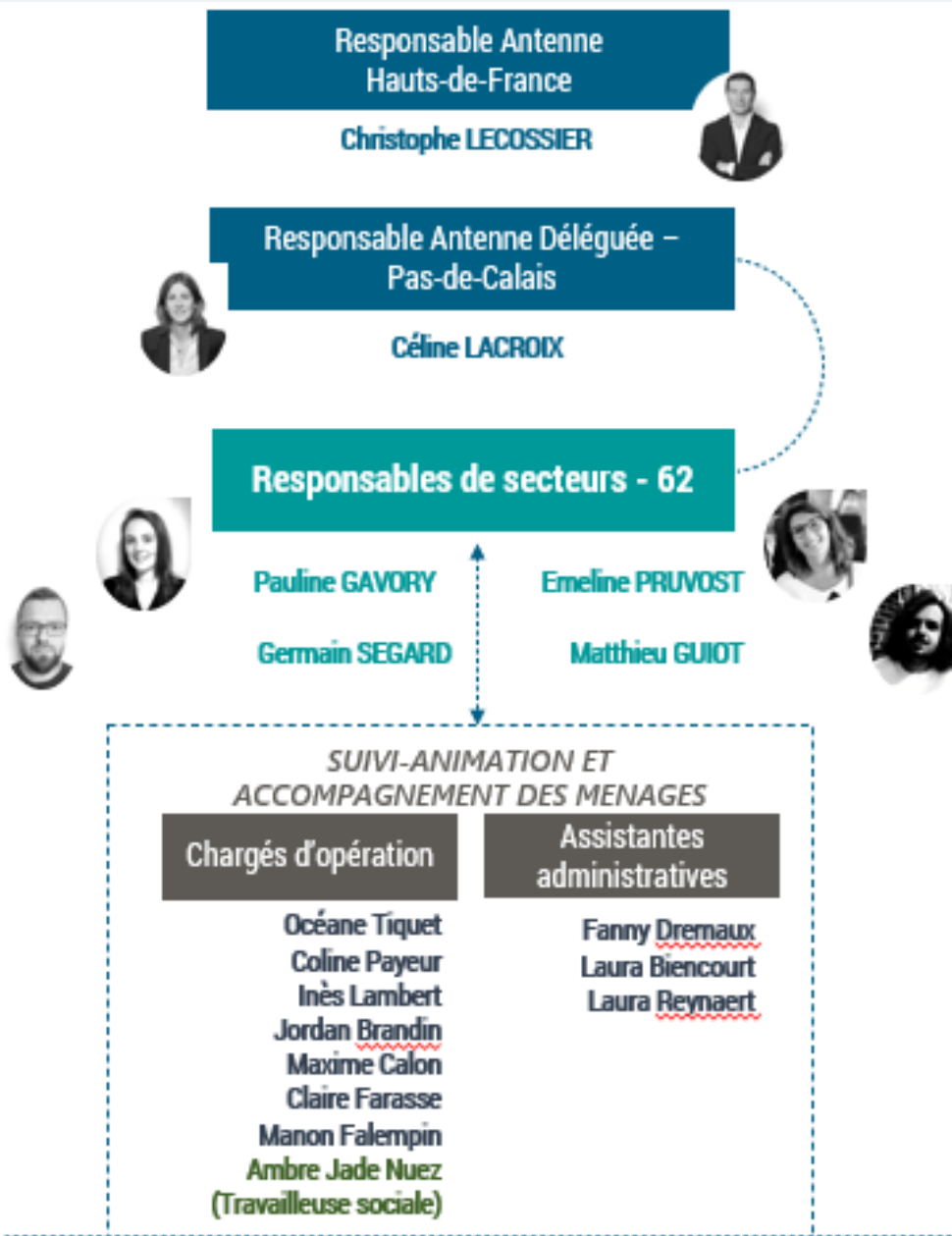
Une implantation régionale forte
avec un **épïcetre** dans la partie
supérieure du Pas-de-Calais.



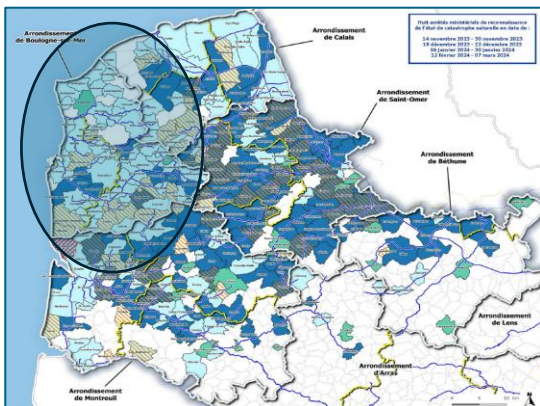
L'ÉQUIPE LOCALE DÉDIÉE AU PIG

Une équipe **expérimentée**, déjà **présente sur de nombreux secteurs géographiques**.

Un **accompagnement complet et gratuit** proposé à l'ensemble des propriétaires éligibles sur l'ensemble du territoire du Pas-de-Calais.



SECTEUR GÉOGRAPHIQUE : ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE SUR MER



Collectivités concernées :

- Communauté d'Agglomération du Boulonnais
- Communauté de Communes de Desvres-Samer
- Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps

Equipe dédiée :

Responsable de secteur :

Pauline Gavory



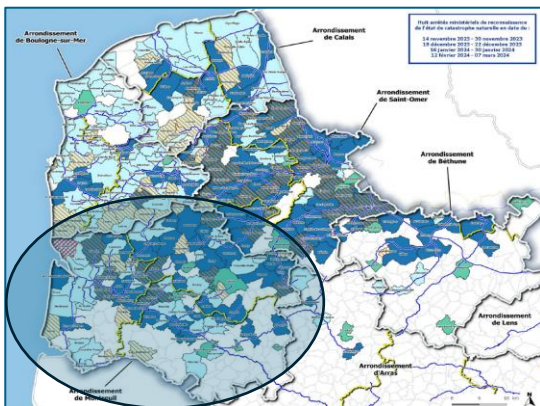
Chargées d'opération :

Océane Tiquet

Coline Payeur



SECTEUR GÉOGRAPHIQUE : ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL



Collectivités concernées :

- Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
- Communauté de Communes des 7 Vallées
- Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois

Equipe dédiée :

Responsable de secteur :

Emeline Pruvost

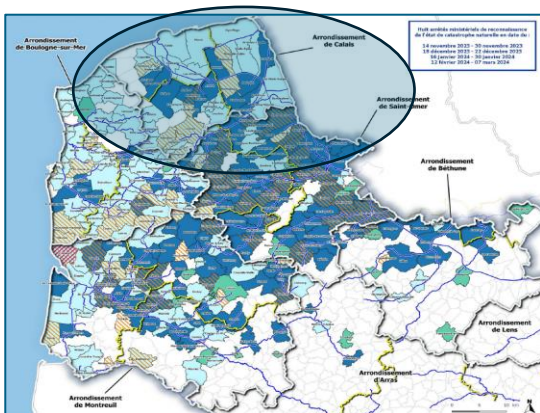


Chargées d'opération :

Claire Farasse
Manon Falempin



SECTEUR GÉOGRAPHIQUE : ARRONDISSEMENT DE CALAIS



Collectivités concernées :

- Communauté d'Agglomération du Calaisis – Grand Calais Terres et Mers
- Communauté de Communes du Pays d'Opale
- Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Equipe dédiée :

Responsable de secteur :

Germain Segard



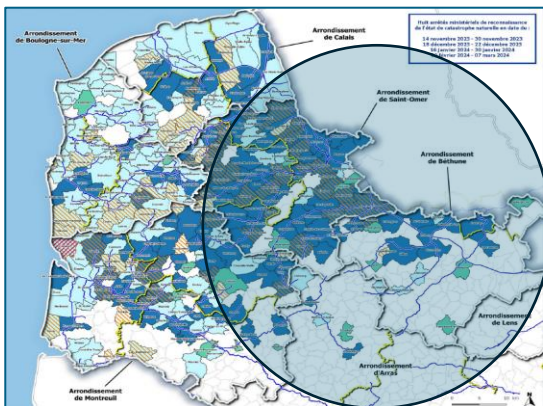
Chargés d'opération :

Inès Lambert

Jordan Brandin



SECTEUR GÉOGRAPHIQUE : ARRONDISSEMENTS DE SAINT-OMER, BÉTHUNE ET ARRAS



Collectivités concernées :

- Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Communauté de Communes du Ternois
- Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer

Equipe dédiée :

Responsable de secteur :

Matthieu Guiot



Chargés d'opération :

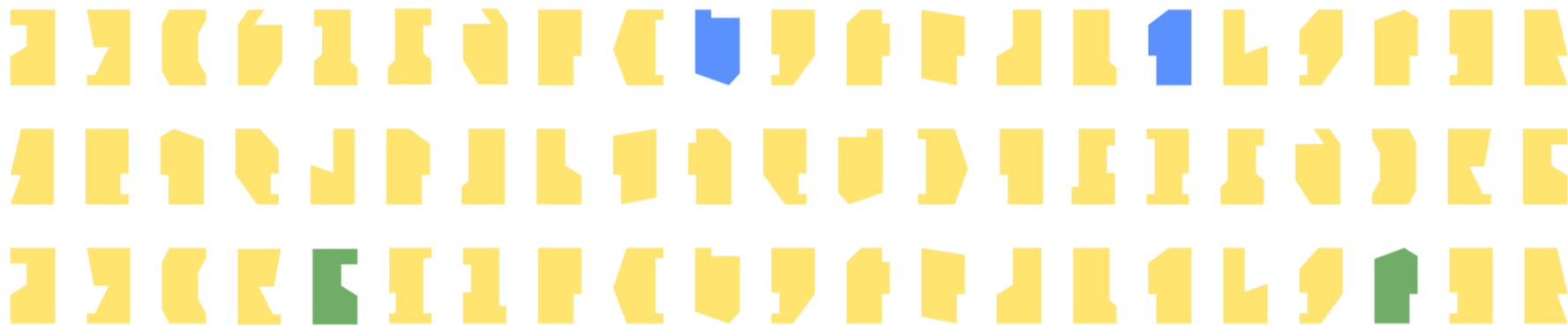
Maxime Calon

Claire Farasse

Manon Falempin



Accueil et informations



ACCUEIL / INFORMATION

Qui contacter :

CITĒMĒTRIE

————— L'HABITAT SUR MESURE

opérateur-habitat en charge du dispositif,

dont la date d'ouverture est fixée au 01/09/2024

Bureau d'ARRAS

1 rue de l'Origan, ZAC des Bonnettes - 62000 ARRAS



Tél : 03 21 16 99 44

8h30 à 16h00

Bureau de BOULOGNE SUR MER

31 Place Navarin – 62200 Boulogne sur Mer



Tél : 03 21 91 86 00

9h00 à 17h00

Mail : citemetrie62@citemetrie.fr

ACCUEIL / INFORMATION

S'inscrire :

Sur le site internet dédié, afin d'être enregistré puis recontacter par Citémétrie :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Dispositif Post-Inondations

Agence nationale de l'habitat

Aide financière de l'ANAH aux travaux sur les logements sinistrés

Suite aux inondations survenues dans le Pas-De-Calais fin novembre 2023 et début 2024, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) met en place un dispositif exceptionnel d'aide financière

↳ Pour qui ?
Propriétaire occupant ou bailleur sinistré par les inondations sur l'une des 313 communes reconnues catastrophe naturelle

↳ Pour quoi ?
Travaux de rénovation du logement effectués par une entreprise
Le logement doit être une résidence principale

↳ Combien ?
Selon le niveau de ressources du propriétaire, l'aide de l'Anah peut atteindre 90% du montant des travaux (après déduction de l'indemnité de l'assurance et prise en compte du fonds "Barrier")

↳ Comment ?

- Se rendre sur démarches-simplifiées (ci-dessous)
- Compléter le formulaire
- Un opérateur dédié au dispositif vous recontactera pour étudier votre éligibilité et vous accompagner

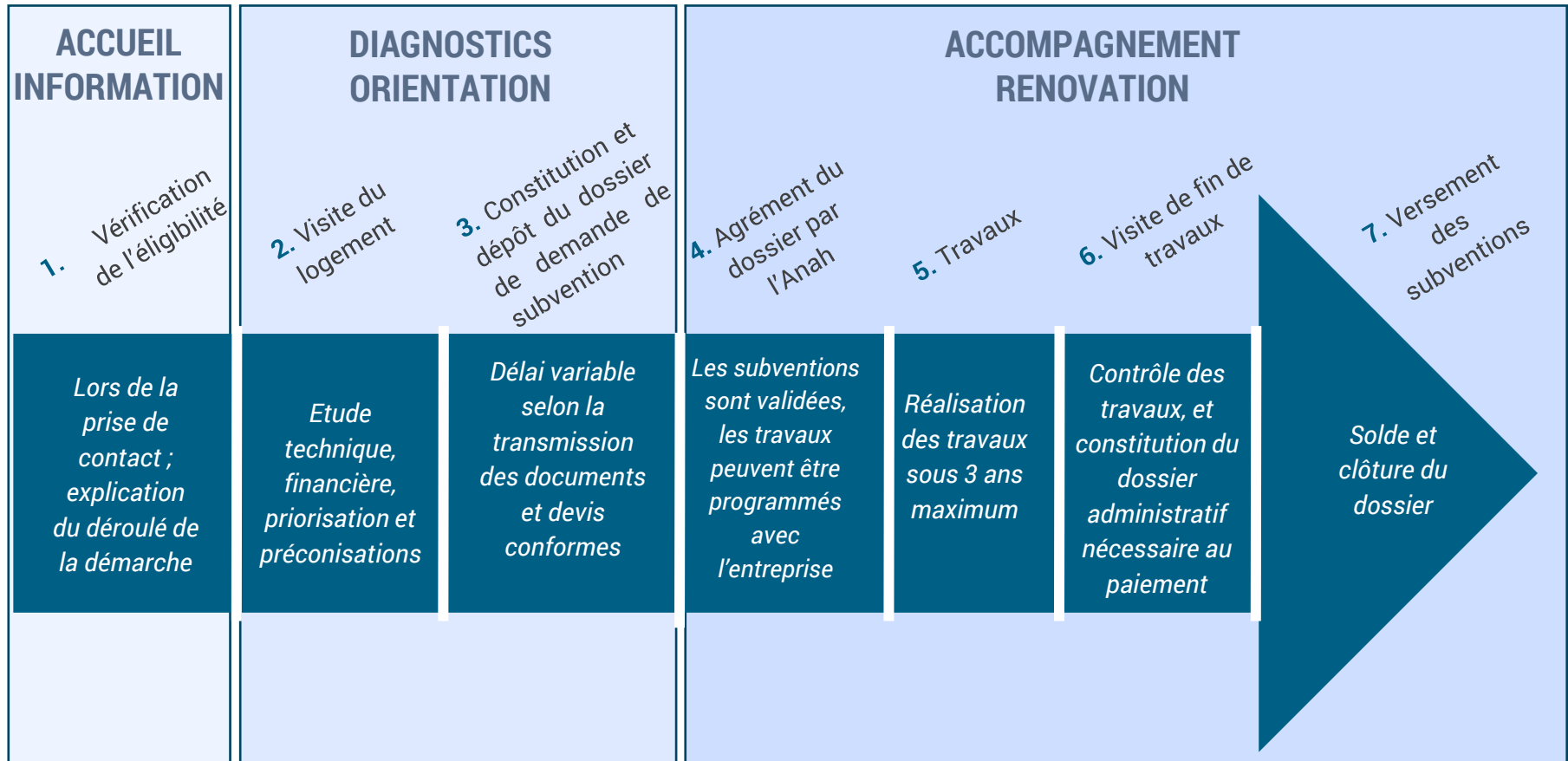
Contact :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>



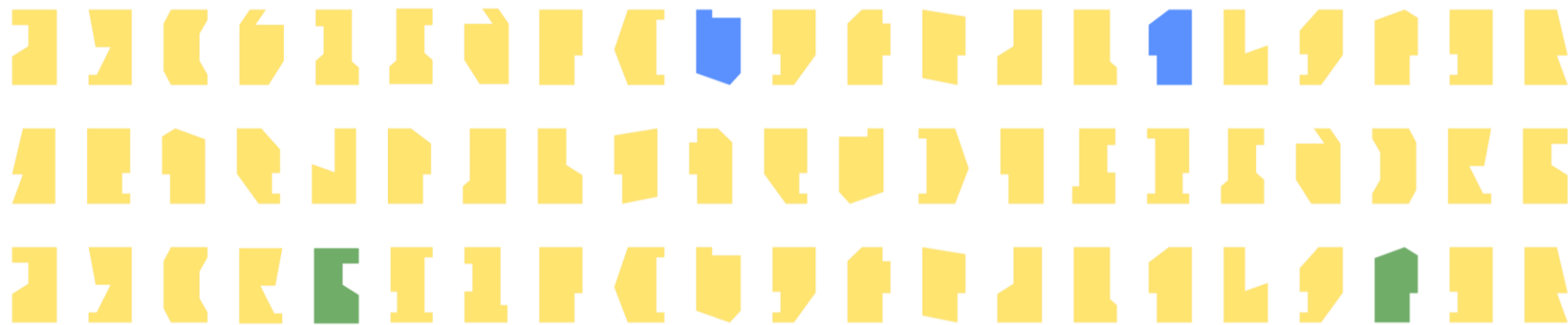
Flyer mis à disposition

LE PARCOURS D'UN PROPRIÉTAIRE DANS SON PROJET

Les différentes étapes



Accompagnement des ménages connus au 05/08/2024



ETAT DES LIEUX DES SITUATIONS CONNUES



DEMANDES ENREGISTRÉES AU 30/08/2024

Le site internet dédié aux inscriptions des sinistrés a été mis en place à la mi-juin 2024.

Le 05/08/2024, lors de la 1^{ère} rencontre entre Citémétrie et la DDTM, un listing de 102 demandeurs avait été enregistré (dont 3 demandes en doublons, soit 99 demandeurs).

Durant le mois d'août, Citémétrie a pris contact avec l'ensemble de ces personnes, afin de vérifier leur éligibilité, classifier les demandes et amorcer la procédure de prise en charge.

Au 30/08/2024, notre équipe avait essayé de contacter toutes les personnes recensées (par téléphone prioritairement, mais aussi par mail) :

- **18 personnes ont été classées Irrecevables** (locataires, résidences secondaires, locatif saisonnier) **ou sans suite** (travaux déjà pris en charge à 100%, travaux réalisés en auto-réhabilitation, vente du logement),
- **21 ont répondu positivement aux conditions, et seront prises en charge par les chargés d'opération prochainement**, pour compréhension des travaux et besoins, et explications du dossier administratif à constituer.

60 personnes n'ont à ce jour pas donné suite à nos appels, messages vocaux, SMS et/ou mails.

CITĒMĒTRIE

HABITAT | URBANISME | RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE | INGÉNIERIE SOCIALE

Citémétrie - Siège social - 23 rue de la Tombe Issoire 75014 Paris - 01 53 91 03 03 - citemetrie@citemetrie.fr SAS au capital de 45 000 € - Siret n°350 662 862 00068